Développement et territoires
Quelques réflexions transversales

Philippe Destatte

directeur général de l'Institut Destrée

Namur, le 30 avril 2019

Ce papier a l'ambition de jeter un regard transversal sur les problématiques abordées lors des travaux animés par le Service public de Wallonie et l'Institut Destrée dans le programme 2018 de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne et dont le thème était : comment le développement territorial peut-il favoriser le développement économique ?

1. Les leviers de développement économique dans les territoires

Lors de son exposé à la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne, Magali Talandier, professeure à l'Université de Grenoble-Alpes, a voulu repartir de la théorie de la base revisitée pour mettre en évidence les leviers de développement économique dans les territoires : créer des richesses, capter des richesses et faire circuler les richesses produites [1]. Ces leviers déterminent le niveau de redistribution publique et sociale dans le territoire, en interaction avec les autres espaces, nationaux, européens, etc. Trois enjeux y sont liés : celui de compétitivité et de spécificité à l'international, celui de l'attractivité et de valorisation des aménités résidentielles et touristiques, ainsi que celui de solidarité, celui de la création d'emplois diversifiés par la consommation et l'intermédiation.

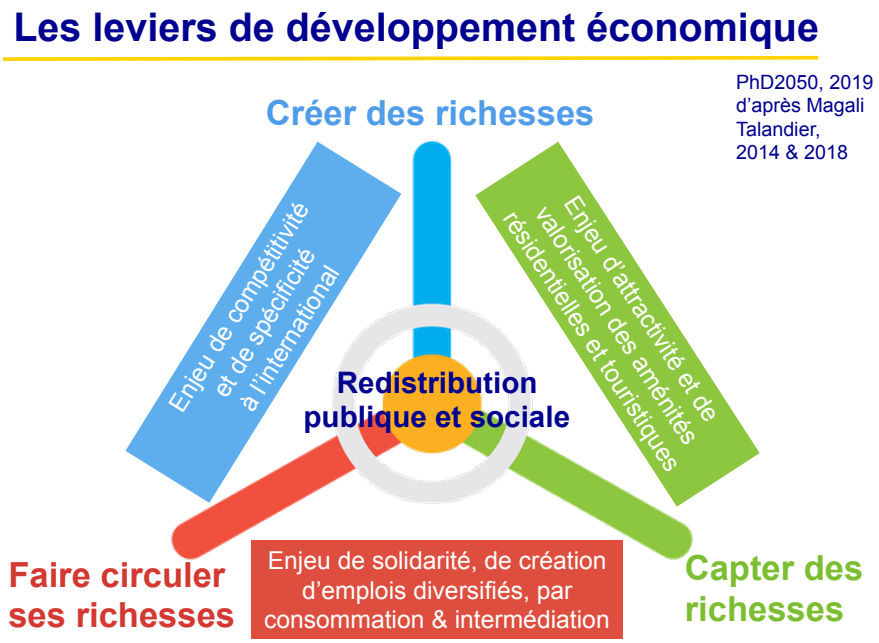

1 Ron MARTIN, James SIMMIE, *The theorical bases of urban competitiveness: does proximity matter?, Les fondements théoriques de la compétitivité urbaine? : quel rôle pour la proximité ? Revue d'économie régionale et urbaine*, 2008, n°3, p. 1-19.

Ces leviers sont orientés vers la redistribution publique et sociale et doivent être activés à différentes échelles imbriquées, en insistant sur les complémentarités ou réciprocités territoriales (interterritorialité).

Vu sous un autre angle, quatre façons de capter des richesses sont distinguées : la base productive, exportatrice) c'est-à-dire produire et exporter des biens et des services permettant de permettre des salaires et de développer des richesses (susceptibles d'être dépensées dans le territoire), la base d'économie résidentielle, c'est-à-dire l'ensemble des richesses qu'un territoire va capter grâce à ses aménités (salaires des navetteurs, revenus des retraités, dépenses des touristes, flux de richesses liés aux étudiants, etc.), la base publique c'est-à-dire l'ensemble des richesses dépendant de la puissance publique, enfin la base sanitaire et sociale : tous les revenus de transferts sociaux et de remboursements de frais médicaux.

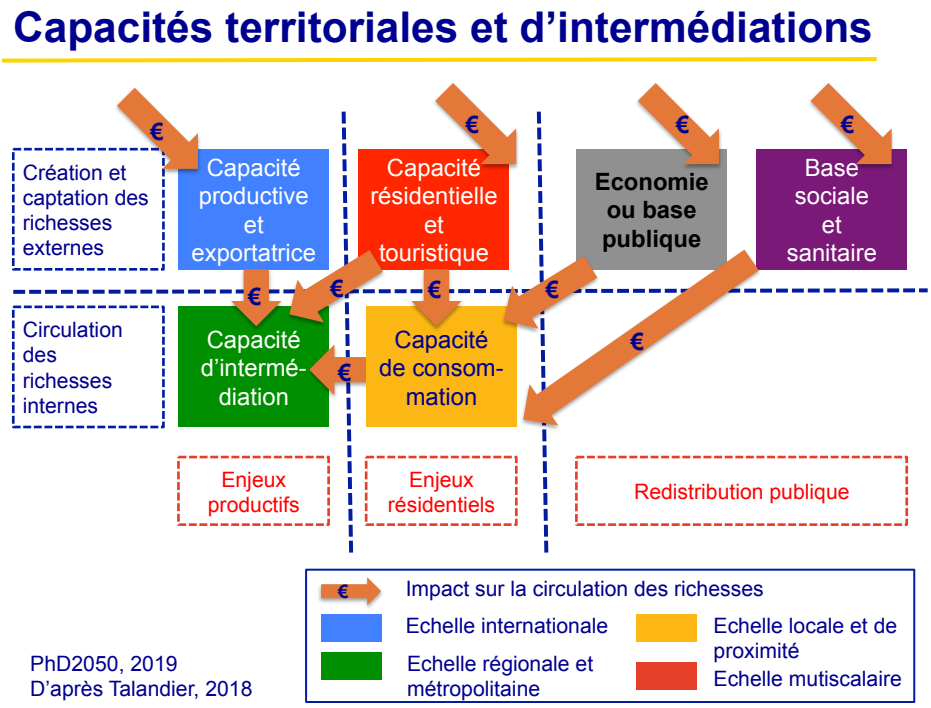

Cette analyse permet de mettre en évidence la diversité des territoires et de mettre en perspective leurs configurations. Les territoires *productivo-résidentiels* sont apparus comme étant les plus équilibrés, avec les meilleures dynamiques de développement, en dépit de la crise où ils ont manifesté une capacité de résilience plus forte. Ces territoires se caractérisent non seulement par une capacité de transformer les richesses exogènes en richesses endogènes pour la population qui y vit, mais également par une propension à faire circuler ces richesses à l'intérieur de ce territoire.

Quant à l'activité d'intermédiation, elle facilite les interactions et les échanges à la base des projets de R&D collectifs. Elle consiste à créer du lien entre des acteurs afin d'augmenter leurs chances de développer en commun de nouveaux produits ou de nouveaux services. Elle consiste à construire des relations entre des acteurs afin d'augmenter leurs chances de développer en commun de nouveaux produits ou de nouveaux services [2].

2 Denis CHABAULT, et Régis MARTINEAU, L'intermédiation en R&D : le rôle des pôles de compétitivité dans l'émergence des projets collaboratifs, *Gestion 2000*, vol. 31, no. 5, 2014, p. 69-86. https://www.cairn.info/revue-gestion-2000-2014-5-page-69.htm# - L. HAKANSON, P. CAESSENS, S. MCAULAY, 2011, InnovationXchange, A case study in innovation intermediation, in *Innovation : Management, Policy & Practice*, Vol. 13, n°2, 2011, p. 261-274. - S. LEE, G. PARK, B. YOON, B, *Open innovation in SMEs, An intermediated network model*, in *Research Policy*, Vol. 39, 2011, n°2, p. 290-300. - Gilles CRAGUE,

La dynamique de développement de ce modèle est fondée sur la réciprocité entre les pôles et les autres espaces territoriaux et non sur une logique de ruissellement. Les pôles ne doivent donc pas nécessairement concentrer les activités liées à l'exploitation des ressources. La réciprocité dépend de la balance importation / exportation. Si le taux d'exportation est plus élevé que le taux d'importation, la région possède moins d'économie résiduelle et inversement, car ils se nourrissent mutuellement. Les hinterlands ont tout intérêt à faire valoir leur capacité à capter les opportunités exogènes. On se doit de jouer sur les complémentarités qui servent les différentes parties. Le renouveau des territoires est dû à la captation de richesse, au tourisme et au résiduel.

2. La métropolisation en tant que trajectoire et processus

La métropolisation a été abordée en tant que trajectoire et processus de développement de facteurs et de concentration de valeurs permettant à un territoire d'atteindre la masse critique des fonctions pour être connecté et contribuer aux réseaux globaux, dans une optique de renforcement de l'attractivité territoriale wallonne. Un profond paradoxe existe entre un certain récit sur la métropolisation et l'observation territoriale. Ce récit théorise sur la surreprésentation des emplois cognitifs dans les grandes agglomérations alors que la société de la connaissance est également celle de la délocalisation numérique considérée comme la capacité de penser, d'agir et d'interagir de n'importe où, pour autant que l'on soit adéquatement connecté [3]. En tout cas, face au constat d'une plus forte concentration des métiers de l'économie cognitive dans les espaces métropolitains des pays développés, Magali Talandier, chercheuse au laboratoire PACTE à Grenoble ne voit pas une raison suffisante d'amalgamer les deux concepts d'économie métropolitaine et d'économie de la connaissance [4].

Une analyse, menée par Pierre-François Wilmotte, chercheur à l'Université de Liège, et présentée à la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne le 30 janvier 2019, sur la part dans l'ensemble de la population de diplômés de l'enseignement supérieur par commune a fait apparaître une géographie des cerveaux en lien avec la question de la productivité de la Wallonie.

Le rôle des villes wallonnes y apparaît encore *nébuleux*. La structure urbaine, et en particulier les centres-villes, contrairement à ceux de la France ou d'autres pays, sont pauvres, ce qui a probablement un effet inverse sur la productivité. Si la structure urbaine était différente, comme dans d'autres pays, on aurait un effet plus positif sur la productivité. Il s'agit d'une problématique interpellante et qui devra être affinée.

Entrepreneuriat, territoire et industrialisation, Une intermédiation singulière, in *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. août, no. 3, 2015, p. 425-451.

3 Philippe DESTATTE, *Métropole et métropolisation : entre honneur archiépiscopal et rêve maïoral*, Blog PhD2050, Liège, 24 novembre 2017, dans Christophe BREUER dir., Actes du colloque « *La fabrique des métropoles* », p. 38-43, Liège, ULIEGE, 2018. https/::popups.uliege.be/443:lafabriquedesmetropoles:index.php%3Fid=89.

[4] *(In)capacité métropolisante de l'économie de la connaissance* dans Elisabeth CAMPAGNAC-ASCHER dir., *Economie de la connaissance, Une dynamique métropolitaine ?* p. 19, Paris, Ed. du Moniteur, 2015.

Localisation et part des diplômés de l'enseignement supérieur

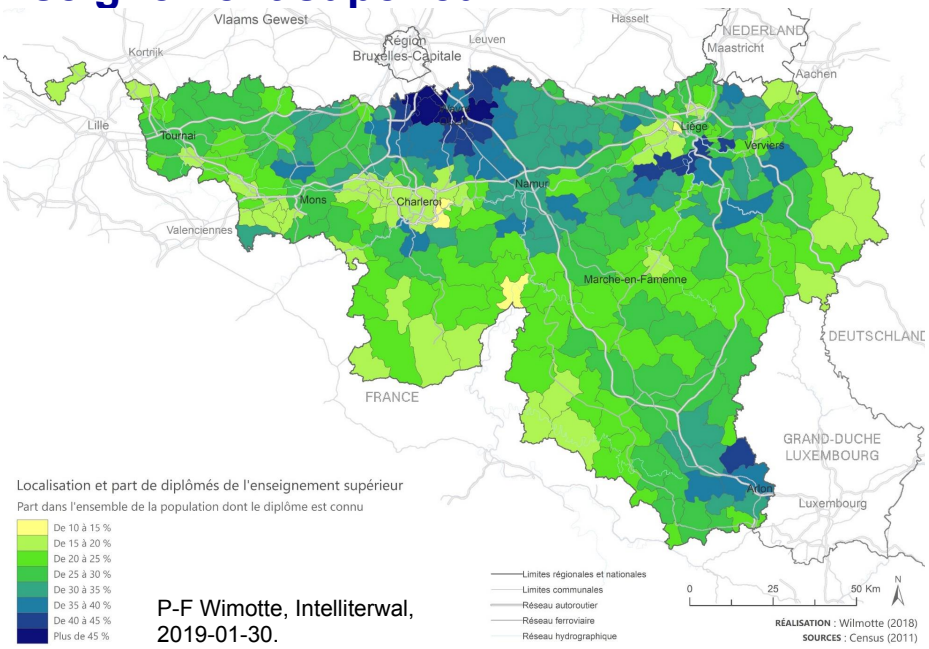

P-F Wimotte, Intelliterwal, 2019-01-30.

Ce qui relie fondamentalement économie cognitive et métropolisation, c'est l'interaction avec l'économie-monde. Néanmoins, des espaces de faible densité peuvent être des espaces d'innovation et de développement basés sur une économie cognitive [5], surtout s'ils sont inscrits dans des systèmes hyperconnectés, entreprenants, où les mots clefs sont la créativité, la compétition, l'opportunisme, l'entrepreneuriat, les clubs innovants, les incubateurs, l'ancrage, la connexion, l'intégration réticulaire [6]. Ainsi, comme le rappelle Magali Talandier, spatialiser n'est pas territorialiser. *La seule proximité organisationnelle comme la seule proximité géographique ne suffisent pas à créer une dynamique territoriale* [7]. C'est en fait l'organisation et la mobilisation des acteurs, sinon leur auto-organisation, dans des écosystèmes à finalités précises, construites et volontaristes, qui permettent la dynamique interactive de valorisation des atouts et des moyens créatifs et innovants. Quand ils existent. Quand ils se manifestent. Quand ils s'enclenchent. Quant aux ouvertures aux technologies-monde, à l'économie-monde, à la créativité-monde, elles sont bien sûr, affaires de réseaux, mais aussi affaires de culture, d'ambition, d'esprit d'entreprendre et de conquête des horizons. Une analyse de la corrélation entre un indicateur de dynamique urbaine et un indicateur de dynamique technopolitaine appliqué aux villes françaises dégage une typologie de types urbains différents et montre que, si certaines cumulent les dynamismes, d'autres sont doublement pénalisées [8].

Ainsi, la métropolisation constitue moins une question de volume et de densité de population, ou de dynamique d'urbanisation, que de connectivité matérielle et immatérielle au monde et de concentration de valeur sur des aires urbaines multiformes. Les aires métropolitaines représentent des *points d'ancrage de l'économie globale*, *la métropolisation découlant de la globalisation* [9], mais aussi de *la concentration des activités de haute*

5 Magali TALANDIER, *op. cit.*, p. 19.
6 Laurence BARTHE et Johan MILIAN, *Les espaces de la faible densité*, *Processus et scénarios de 7 systèmes spatiaux*, dans *Territoires 2040*, n° 4, 2ème semestre 2011, p. 151-183, p. 172.
7 M. TALANDIER, op. cit., p. 22.
8 *Ibidem*, p. 28.
9 Guy BAUDELLE, Catherine GUY et Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement territorial en Europe, Concepts, enjeux et débats*, p. 40, Rennes, PuR, 2011. - voir surtout B. MERENNE-SCHOUMAKER, *La métropolisation, une nouvelle donne ?* dans *Acta Geographica Lovanensia*, vol. 34, 1994, p. 165-174.

technologie [10]. *La métropolisation n'apparaît donc pas simplement comme la croissance des grandes villes et la modification de leurs formes. C'est un processus qui s'inscrit dans des transformations plus fondamentales, qui est profondément dépendant de l'économie internationale et des dynamiques des mutations sociétales* [11]. Un rôle moteur et croissant est dévolu aux flux matériels et immatériels, aux infrastructures et réseaux économiques et sociaux, comme autant de facteurs de métropolisation [12]. Les effets d'agglomération restent évidemment essentiels, y compris dans une économie en dématérialisation [13]. Le risque d'ailleurs est grand que les métropoles assurent la croissance, mais sans développement [14] ou, compte tenu de leur *vulnérabilité* [15], versent dans des phénomènes de *déséconomie d'agglomération* [16]. La métropolisation ne peut donc pas uniquement se résumer à un phénomène de croissance urbaine même si la dynamique de métropolisation se traduit par une croissance dans les grandes villes au détriment de ce qui se passe autour des métropoles.

3. Les conditions territoriales de la réindustrialisation

Dans les évolutions actuelles qualifiées de *Nouveau Paradigme industriel*, il s'agissait de délimiter le concept d'industrie. Celle-ci se caractérise encore souvent aux yeux des statisticiens et des économistes, comme une transformation des matières physiques, des biens matériels destinés au marché, et produite par des facteurs classiques : infrastructures ou installations, approvisionnements, savoir et travail. Les nomenclatures statistiques restent fondamentalement liées à l'histoire de l'industrialisation et donc à la Révolution industrielle machiniste marquée par le progrès technique et la création massive d'emploi. Elles ont souvent du mal à distinguer métiers, débouchés, activités, produits élaborés, branches, secteurs, etc. Or, aujourd'hui, l'industrie se caractérise par une grande hétérogénéité et une évolution voire une remise en question de ses contours, de son périmètre. Voici quelques années, David Flacher et Jacques Pelletan, chercheurs à l'INSEE, ont tenté de repenser ces contours au travers de trois approches particulièrement stimulantes, correspondant à trois approches et à trois interrogations [17].

3. 1. Une définition de l'industrie qui intègre l'externalisation des services

Il s'agit de l'approche dite "rudimentaire" qui appréhende la dynamique industrielle afin de tenir compte des phénomènes d'externalisation des services ou d'intégration des services dans des produits finaux industriels. Elle réintègre les données dans le périmètre industriel.

---

https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/70844/1/M%C3%A9renne%201994%20La%20m%C3%A9tropolisation-une%20nouvelle%20donne.pdf

10 Félix DAMETTE et Jacques SCHEIBLING, *Le territoire français, Permanances et mutations*, p. 102, Paris, Hachette, 2003.

11 François ASCHER, *Métropolisation, Concentration de valeur à l'intérieur et autour des villes les plus importantes,* dans Jacques LEVY et Michel LUSSAULT dir., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 612-615, Paris, Belin, 2003. - voir aussi Pierre VELTZ, *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, PuF, 2005.

12 Martin VANIER, *La métropolisation ou la fin annoncée des territoires ?* dans *Métropolitiques*, 22 avril 2013. http://www.metropolitiques.eu/La-metropolisation-ou-la-fin.html

13 Jean-Claude PRAGER, *Les élus locaux et le développement économique : de la croissance subie à la recherche d'une stratégie de développement dans la société du savoir*, dans *Ville et économie*, p. 16, Paris, Institut des Villes - La Documentation française, 2004.

14 *The State of European Cities 2016, Cities leading the way to a better future*, p. 75, European Commission - UN Habitat, 2016. Laurent DAVEZIES, *La crise qui vient, La nouvelle fracture territoriale*, p. 89, Paris, Seuil - La République des idées, 2012. - L. DAVEZIES, *La métropole, joker du développement territorial... sur le papier*, dans *Revue d'économie financière*, n°86, 2006, p. 13-28. http://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2006_num_86_5_4195

15 C'est Michel Lussault qui parle de la vulnérabilité des systèmes urbains : M. LUSSAULT, *L'avènement du monde, Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, p. 228, Paris, 2013.

16 G. BAUDELLE, C. GUY et B. MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement territorial en Europe...*, p. 94 et 208.

17 David FLACHER et Jacques PELLETAN, *Le concept d'industrie et sa mesure : origines, limites et perspectives, Une application à l'étude des mutations industrielles* dans *Economie et statistique*, n°405-406, 2007, 13

La définition de l'industrie dans cette approche est la suivante : *l'industrie est constituée des activités de transformation physique des matières en produits transportables ainsi que des activités de production des biens immatériels et des services directement nécessaires à cette transformation.*

3. 2. Une définition de l'industrie centrée sur l'innovation et les perspectives de développement économique

Il s'agit de prendre en compte les craintes de la désindustrialisation qui renvoient à une perte de substance de l'économie liée à une incapacité d'innover et de franchir la barrière technologique de la compétition internationale. Elle centre sur l'innovation et les perspectives de développement économique.

La définition de l'industrie dans cette approche est la suivante : *l'industrie est constituée des activités de transformation physique des matières en produits transportables dont la transformation ou le produit intègre de manière très significative le progrès technique.*

3. 3. Une définition de l'industrie centrée sur la structure de l'emploi

Il s'agit de se souvenir que l'industrie a contribué à transformer le marché du travail d'un point de vue qualitatif et quantitatif. Dès lors, on *envisage une définition de l'industrie reposant sur une structure d'emplois qualifiés plutôt qu'une recherche trop globale sur une réalité hétérogène, dont toutes les activités ne seront pas déterminantes pour le développement économique de long terme : l'industrie est constituée des activités de transformation physique des matières en produits transportables reposant sur une structure d'emplois à forte valeur ajoutée.*

On peut inscrire ces trois approches dans un tableau :

Les trois approches de l'industrie par Flacher & Pelletan (2007)

Méthodologie	**Méthode traditionnelle**	**Problématiques liées au périmètre de l'industrie**	**Problématiques liées à l'hétérogénéité industrielle**	
Périmètre	**Référence (1)**	**1**	**2**	**3**
	Industrie dans la nomenclature Nap/ Nace	**« Périmètre incluant les services »**	**« Périmètre innovant »**	**« Périmètre fondé sur la structure de l'emploi »**
Source	Insee	Insee	Flacher et Pelletan	Flacher et Pelletan
Type d'approche	Identification des activités de « transformation physique des matières »	Identification des services à l'industrie	Identification des secteurs industriels innovants	Identification de secteurs ayant des propriétés similaires en termes de structuration des emplois
Critères	Input et output ne sont pas dans le même poste de la nomenclature	Identification des fonctions connexes à l'industrie au sein des services à l'industrie	Part du CA protégé par des brevets, part des dépenses intérieures de R & D rapporté à la VA, part des emplois qualifiés	28 variables reflétant : la stabilité de l'emploi (âge des salariés, nombre d'heures, nombre de périodes de chômage…), la répartition par catégories d'emploi, par niveaux de salaires et par taille d'entreprise
Approche économique sous-jacente		Évolution des organisations industrielles	Rôle de l'innovation	Structure et stabilité des emplois
1. Le périmètre classique de l'industrie inclut les biens de consommation, les biens d'équipement, les biens intermédiaires, l'industrie automobile ainsi que les industries agro-alimentaires.				

FLACHER et PELLETAN, 2007, p. 25.

On dispose dès lors, de trois pistes méthodologiques pour circonscrire les réalités industrielles :
- *appréhender la dynamique industrielle à périmètre constant, c'est-à-dire en se fondant sur un périmètre tenant compte des évolutions organisationnelles et du contenu de la production;*
- *appréhender la capacité d'un pays à garder une « substance industrielle » permettant de concevoir et de développer des produits intégrants, de manière significative, le progrès technique ;*
- *appréhender la capacité d'un pays à créer et garder des emplois à forte valeur ajoutée. Appréhender les évolutions de l'emploi dans les différents groupes de secteurs industriels* [18].

Il apparaît nécessaire d'activer les trois approches pour s'inscrive dans une dynamique volontariste, tant de description de l'objet que de représentation dans les stratégies territoriales. N'oublions pas que l'Europe 2020 a fixé des objectifs, certes impossibles à atteindre pour la Wallonie à cet horizon, mais autour duquel il est possible de se mobiliser : 20% d'industrie, hors construction, dans le PIB à l'horizon 2020.

3.4. La transposition technologique

L'intervention de Dominique Demonté, directeur général d'Agoria Wallonie et ancien responsable du Biopark de Charleroi, le 14 décembre 2018 à la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne, réunie au Cercle de Wallonie à Namur, a montré qu'au centre de cette problématique industrielle, on trouve la transposition technologique. L'exemple du Biopark met en évidence une spirale de réussite dans laquelle l'appui de l'invest (Sambrinvest) permet à une spinoff de l'ULB de s'installer. Une autre spinoff de l'UCL, puis d'autres entreprises privées les rejoignent, créées ou attirées avec l'appui de l'AWEX et de la SRIW. Plus tard, des acteurs internationaux, notamment japonais, viennent sur le site, soutenus par des fonds d'investissement. La mutation du système et sa croissance deviennent possibles lorsque des partenaires et de nouveaux fonds d'investissements étrangers s'intègrent dans la dynamique, ce qui impose d'accepter de ne plus être maître chez soi…

Un des freins majeurs à la croissance et à la réindustrialisation est le capital humain. Il est difficile de trouver des profils qualifiés alors que c'est là que réside une des clés principales du développement : sans main-d'œuvre adéquate, le développement de l'activité n'est tout simplement pas possible. Or, il manque principalement des métiers plus techniques, des mécaniciens, etc. Le Biopark a dû prendre à bras le corps ce problème de talents et de recherche de profils, en proposant, en partenariat avec les universités et les hautes écoles, des programmes de formation spécifiques pour outiller les travailleurs à leur métier au sein du parc d'activités. Il existe aussi des programmes pour demandeurs d'emploi. La création de partenariats a permis de répondre à la problématique du coût des formations. Une stratégie régionale a été construite en vue de mettre en place un écosystème structuré, avec des centres de recherche (Sirris [19], Cenaero [20], etc.), des clusters (les Pôles de compétitivité représentent dans ce cadre de vrais atouts) et des structures de soutien comme l'Agence wallonne à l'Exportation (AWEX) ou l'intercommunale de développement IGRETEC.

De même, lorsque la fermeture de Caterpillar a fortement touché la région, les acteurs ont réfléchi à la manière la plus efficace de créer de l'emploi. Le Plan CATCH (stratégie pour

18 FLACHER et PELLETAN, *op. cit.*, p. 32.
19 Sirris est le centre collectif de l'industrie technologique belge, fondé en 1949 par Agoria, la fédération de l'industrie technologique. Sirris emploie plus de 150 ingénieurs, scientifiques et techniciens hautement qualifiés qui assistent les entreprises lors de la mise en œuvre des innovations technologiques. Pour cela, ils se rendent sur place, offrent des conseils technologiques, initient des trajets d'innovation et encadrent le client jusqu'à l'implémentation. https://www.sirris.be/
20 Centre de recherche appliquée en simulation numérique, optimisation et analyse de données dans le secteur aérospatial, de l'industrie manufacturière, de l'énergie, des bâtiments http://www.cenaero.be/

accélérer la transition de Charleroi vers les métiers de demain) a été mis sur pied. Les secteurs qui ont été identifiés sont l' *Advanced Manufacturing* (Thalès, Alstom, Sonaca, etc.), Airport et Logistics, Health and Bio, Creative and Digital (Core Catalysts). Une *Delivery Unit* a été mise en place, en s'inspirant d'un modèle anglais : 5 à 6 personnes très qualifiées avec des missions attribuées pour un temps déterminé. Il s'agit d'une cellule dont l'objectif est d'orchestrer et de coordonner tout le projet de redéploiement et de connecter ses missions avec les acteurs industriels, institutionnels et régionaux [21].

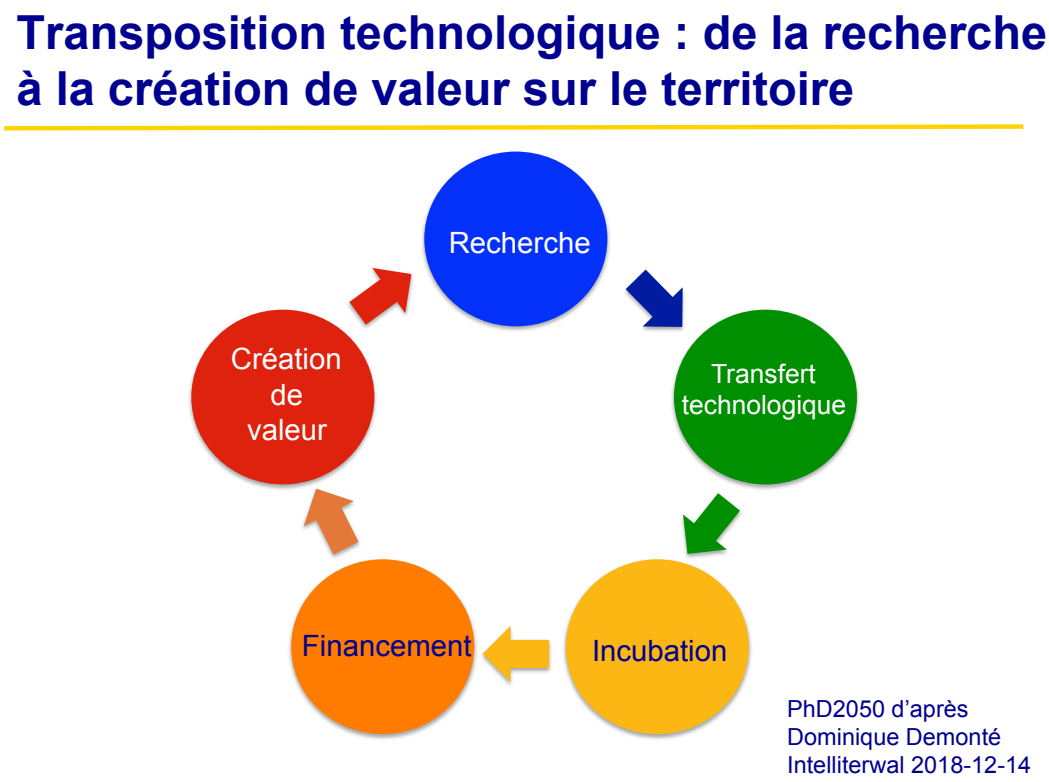

La transposition technologique est donc au cœur de la dynamique de réindustrialisation. Elle constitue le lien entre les activités de recherche, certes encore trop fragmentées, et les activités économiques de proximité, en permettant les transferts technologiques, l'incubation, le financement, la création de valeur par la mise en place d'outils innovants de réindustrialisation, aux implications internationales, en mobilisant les talents, en favorisant les nouvelles implantations, en dépassant les réalités économiques territoriales peu performantes, en créant des logiques nouvelles de gouvernance, etc.

4. Le développement endogène

En partant de l'analyse de la réalité et de la diversité territoriale wallonne, étudiée à partir d'une enquête de terrain sur des espaces infrarégionaux menée au milieu des années 1990, mais aussi sur la littérature internationale, les économistes namurois Marcus Dejardin et Bernard Fripiat ont montré la complexité des approches qu'induit le modèle du développement endogène. Se basant notamment sur les travaux de Claude Courlet et

21 Voir le site de la Delivery Unit : https://www.catch-charleroi.be/

Gioacchino Garofoli sur les districts industriels et autres SPL [22], ils ont indiqué que le développement endogène se rapporte à des actions territoriales conscientes, réfléchies et portées par des acteurs régionaux ou locaux, qui influencent l'émergence ou la localisation d'activités économiques [23].

De son côté, l'économiste alsacien René Kahn a mis en exergue trois modèles explicitement régionaux de développement. D'abord, la théorie du développement *par les filières de production***.** Associée à une spécialisation sectorielle, à un secteur moteur, cette dynamique diffuse à partir d'un pôle de développement, ou de plusieurs lieux géographiques centraux, et entraîne, en théorie, le développement du reste de l'économie et du territoire. Ensuite, la théorie du *développement endogène*. Il s'agit d'une dynamique d'auto-développement ou de développement local, qui regroupe des politiques de valorisation des ressources disponibles, matérielles ou immatérielles, permettant de renforcer la compétitivité des activités existantes et des compétences cognitives (soutien à l'innovation, incubation d'entreprises, etc.) Enfin, la théorie du *développement exogène :* les politiques régionales d'attractivité, fondées sur l'appel aux investisseurs internationaux ou d'activités tournées vers l'extérieur : activités basiques d'exportation et activités résidentielles, qui satisfont une demande locale. Les avantages comparatifs du territoire sont alors renforcés pour entrer dans le jeu de la concurrence nationale et internationale et ces atouts sont promus par des efforts de communication et de marketing territorial.

Modèles régionaux de développement et culture du développement

	Développement en filière	Développement exogène	Développement endogène fondé sur la culture d'innovation et la créativité
Moteur du développement Politiques et instruments	Spécialisation régionale Soutien aux filières de production matérielle	Appel aux IDI ou tourisme Renforcement de l'attractivité	Valorisation des ressources matérielles ou immatérielles Renforcement de la compétitivité de l'existant Politiques de R &D « Construction » de connaissances
Formes spatiales concrètes	SPL Régions fortement spécialisées Districts industriels	Villes internationales Régions ouvertes aux IDI et aux échanges internationaux	Pôles d'économie du patrimoine Pôles de compétitivité Systèmes régionaux d'innovation Régions apprenantes
Culture du développement	Culture du partenariat Choix des secteurs Valorisation des savoir-faire traditionnels	Communication sur l'excellence Marketing territorial	Processus d'apprentissage individuels et collectifs Développement du capital humain et social Gouvernance régionale

René KAHN, 2010

22 Claude COURLET et Gioacchino GAROFOLI, *Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement*, Actes du XXXIVe Colloque international de l'Association de Science régionale de Langue française, Dynamiques industrielles, dynamiques territoriales, Toulouse, 31 août - 1er septembre 1995, p. 4-8.

23 Marcus DEJARDIN et Bernard FRIPIAT, *Les processus infra-régionaux de développement économique endogène en Wallonie : la perception des acteurs de terrain*, FUNDP, Centre de Recherches sur l'Economie wallonne, 13e Congrès des Economistes belges de Langue française, Charleroi, 1998. http://perso.fundp.ac.be/~mdejardi/walinfra.pdf

Comme le souligne René Kahn, *chacun de ces modèles de développement comporte une importante dimension culturelle et mobilise des ressources culturelles régionales spécifiques en s'appuyant tour à tour sur une identité locale, sur des traditions, des savoir-faire, sur un capital social ou culturel, sur des forces institutionnelles locales ou même sur un modèle culturel global* [24].

Aussi éclairant et utile comme typologie et grille de lecture des politiques de développement territorial soit-il, ce modèle doit néanmoins être nuancé. Ainsi, comme l'indiquent Bernadette Mérenne, Catherine Guy et Guy Baudelle, opposer un développement endogène, reposant sur les forces internes au territoire, et le développement exogène, induit par des acteurs extérieurs au territoire comme des entreprises étrangères devient de plus en plus contestable dans des économies ouvertes où l'attractivité est constamment stimulée. Il existe également une certaine confusion de concepts entre développement local et développement endogène, c'est-à-dire entre une dimension spatiale et une dynamique d'acteurs et de réseaux [25]. Cette précaution est également de nature à répondre aux vertus que l'ont prête *a priori* au développement endogène. Ainsi, dans un rapport au Conseil d'Analyse économique français, resté dans les mémoires, l'économiste et homme politique écologiste Alain Lipietz avait plaidé pour le développement endogène, parce que, écrivait-il, il est fondé sur la *qualification, la réciprocité et la mobilisation du tissu social local.* Lipietz considérait que ce type de développement permettait *de créer plus d'emplois et plus de richesses pour la population locale, à niveau égal de salaires et autres charges pour les employeurs, et pour un même niveau d'équilibre commercial entre l'aire considérée et le reste du monde, qu'un développement visant à " attirer les emplois " par des bas salaires, et une flexibilité à l'embauche plus forte* [26].

Lors de son exposé à la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne, le 16 janvier 2019, Benoit Coppée (InvestSud) a souligné l'importance de disposer d'un socle local solide qui fonde un véritable désir de chacun de travailler avec les autres et de développer des coopérations et des partenariats. Les projets à la fois accessibles et ambitieux, portés par les réseaux créent finalement un maillage costaud qui peut avoir une portée internationale. D'ailleurs, comme l'a également rappelé Pascale Van Doren, on a vu d'abord émerger au cours des années 1990, une série de programmes européens à caractère plus ou moins expérimental : actions innovatrices, projets-pilotes, programmes d'initiative communautaire, parmi lesquels Interreg. À partir de 2000, le soutien au développement local s'est fait presque exclusivement au travers de trois programmes d'initiative communautaire, dans une logique plus sectorielle : URBAN pour la politique régionale, EQUAL pour la politique sociale et d'emploi, LEADER pour la politique de développement rural.

---

24 René KAHN, *La minoration / majoration appliquée aux régions : le cas de l'Alsace*, dans *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 10, no. 1, 2005, p. 67-82. - R. KAHN, *La dimension culturelle du développement territorial*, dans *Revue d'Économie régionale & urbaine*, Octobre 2010, p. 625-650. Voir aussi : J. FRIEDMANN, C. WEAVER, *Territory and Function*, London, E. Arnold, 1979. - W.B. STÖHR & R. FRASER TAYLOR ed., *Development from above or below? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries*. Wiley, Chichester, 1981. - Philippe AYDALOT, *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985. - Ph. AYDALOT, éd., *Milieux innovateurs en Europe*, Paris, GREMI, 1986. - Bernard PECQUEUR, *Le développement local*, Syros - Alternatives, Paris, 1989. - B. PECQUEUR, J.B. ZIMMERMANN éd. , *Economie de proximités*, Hermès-Lavoisier, Paris, 2004.

25 Guy BAUDELLE, Catherine GUY et Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement territorial en Europe, Concepts, enjeux et débats*, p. 14 et 26, Rennes, PuR, 2011. - B. MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement local : bilan et conclusions*, dans *Bulletin de l'Association des Géographes français*, n°5, 1996, p. 464-467. - Marqué par la coopération internationale avec le Sud, le concept rappelle immanquablement un développement basé principalement sur des ressources disponibles localement – les connaissances, les cultures et les dirigeants locaux – et déterminé par la manière dont les populations se sont organisées, avec l'ouverture nécessaire pour intégrer les connaissances et les pratiques aussi bien traditionnelles qu'extérieures. Il inclut des systèmes d'apprentissage et d'expérimentation locaux afin de construire des économies locales et y retenir les bénéfices de l'activité. B. HAVERKORT, K. HOEOFT et W. HIEMSTRA dir. *Ancient Roots, New Shorts : Endogenous Development in Practise*, Zed Books, Compas, 2003. - Deogratias F. RUTATORA & Stephen J. NINDI, Économie morale et développement endogène : le cas de la société matengo (Tanzanie), *Revue du MAUSS*, vol. 30, no. 2, 2007, p. 262-278.

26 Alain LIPIETZ, *Aménagement du territoire et développement endogène, Rapport au Conseil d'Analyse économique*, Paris, CEPREMAP, 18 janvier 2001, p. 7/15. - http://hdrnet.org/201/1/REG_CAE_AmenagementTerritoire.pdf - Voir aussi : Marjorie JOUEN, *Pourquoi le développement local endogène reste-t-il le parent pauvre des stratégies de développement ?* Paris, Cercle des Entrepreneurs du futur, 2007. http://www.laprospective.fr/dyn/francais/cercle/pdf/CEF-GP-MarjorieJouen.pdf

4. L'ancrage territorial de l'économie de la connaissance

Les concepts de *territoires intelligents*, de *régions de la connaissance*, de *régions apprenantes* ou de *régions créatives* ont été développés à différents niveaux européens et mondiaux. Ils s'inscrivent dans le jeu subtil de l'articulation entre les enjeux globaux et locaux que portent les mutations profondes de la société occidentale depuis plus de quarante ans et pour une durée de transition qu'il apparaît difficile de connaître, mais que l'ancien responsable de la prospective au Ministère français de la Recherche, Thierry Gaudin, a estimée à encore plusieurs décennies. Dans tous les cas, les régions – dont le concept peut recouvrir des territoires aux formes différentes – sont considérées comme les lieux de prédilection où le passage à une économie, voire à une société, fondée sur la connaissance peut s'opérer. Cette dynamique ne semble toutefois pas s'inscrire dans une banalisation ou une uniformisation des territoires impactés par le système global, mais plutôt dans une hypothèse de différenciation ou de divergence, où la concurrence règne en maître. Dans ce cadre, c'est le *capital territorial* qui, probablement, constituerait le facteur déterminant de la compétitivité. Deux types de facteurs et de processus apparaissent déterminants. D'une part, le développement du capital humain et des ressources immatérielles que sont notamment la recherche, la créativité, les savoirs, l'éducation, la formation et, d'autre part, les avantages spécifiques que construisent les acteurs du territoire en termes de mise en réseaux internes et externes, de capital social et de cohésion sociale, d'identification, de motivation, etc. Les trois dimensions – valorisées par la Commission européenne depuis le début des années 2000 dans le cadre de ses objectifs de Lisbonne – que sont la connaissance, l'apprentissage et la créativité se marient pour constituer des outils, un processus, une feuille de route ou un programme pour le développement régional. Ces trois concepts constituent, pour les régions, autant de portes d'entrée stratégiques dans la société de la connaissance, valorisés notamment dans Creative Wallonia, Digital Wallonia, etc. Depuis la dynamique *Europe 2020*, le fer de lance de ces politiques s'appelle Stratégies de spécialisations intelligentes, introduites dans le Plan Marshall fin 2014. Tous ces éléments, et quelques autres constituent le paysage de la réflexion qui a été menée dans le cadre des exposés présentés à la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne par Samuël Saelens, conseiller à l'Union wallonne des Entreprises et Pierre-François Wilmotte, chercheur à l'Université de Liège.

Ce dernier a présenté la localisation des activités de redéploiements menées par le Plan prioritaire wallon au travers des pôles de compétitivité. La géographie de ces pôles est relativement similaire aux deux grandes concentrations que sont la région liégeoise et le triangle wallon (Bruxelles Mons Charleroi Namur). Les deux concentrations intermédiaires que sont Verviers et la Wallonie picarde, ainsi que le reste de la Wallonie, ont plus de mal à se positionner dans ce cadre. On savait qu'il existait un cloisonnement et on s'interrogeait sur l'existence d'un véritable Système régional d'innovation wallon. La Wallonie développe-t-elle cet ensemble de proximités et d'échanges locaux en matière d'innovation, tout en activant des échanges tangibles avec l'extérieur ?

Cette question fait appel à la théorie des proximités. Ron Boschma, professeur à l'Université d'Utrecht, en définit théoriquement cinq types : la proximité sociale (le fait que les gens se connaissent), la proximité cognitive (le partage d'un même système de réflexion, de sortie des mêmes universités), la proximité institutionnelle (un ensemble de règles communes), la proximité organisationnelle (les mêmes codes tacites d'organisation entre personnes), la proxi-géographique (coprésence) [27]. Quelle échelle est pertinente concernant la géographie

27 Ron BOSCHMA, *Proximity and Innovation: A Critical Assessment*, in *Regional Studies*, 2005, 39:1, p. 61-74.

wallonne des pôles de compétitivité en Belgique et en Wallonie ? Dans le cas de Biowin, on observe une localisation d'acteurs essentiellement dans le triangle wallon ; il est prépondérant sur la région liégeoise, à Charleroi avec l'Aéropôle aussi, ainsi qu'à Wavre - Ottignies Louvain-la-Neuve.

Localisation des membres des pôles de compétitivité wallons – P-Fr Wilmotte, 2017

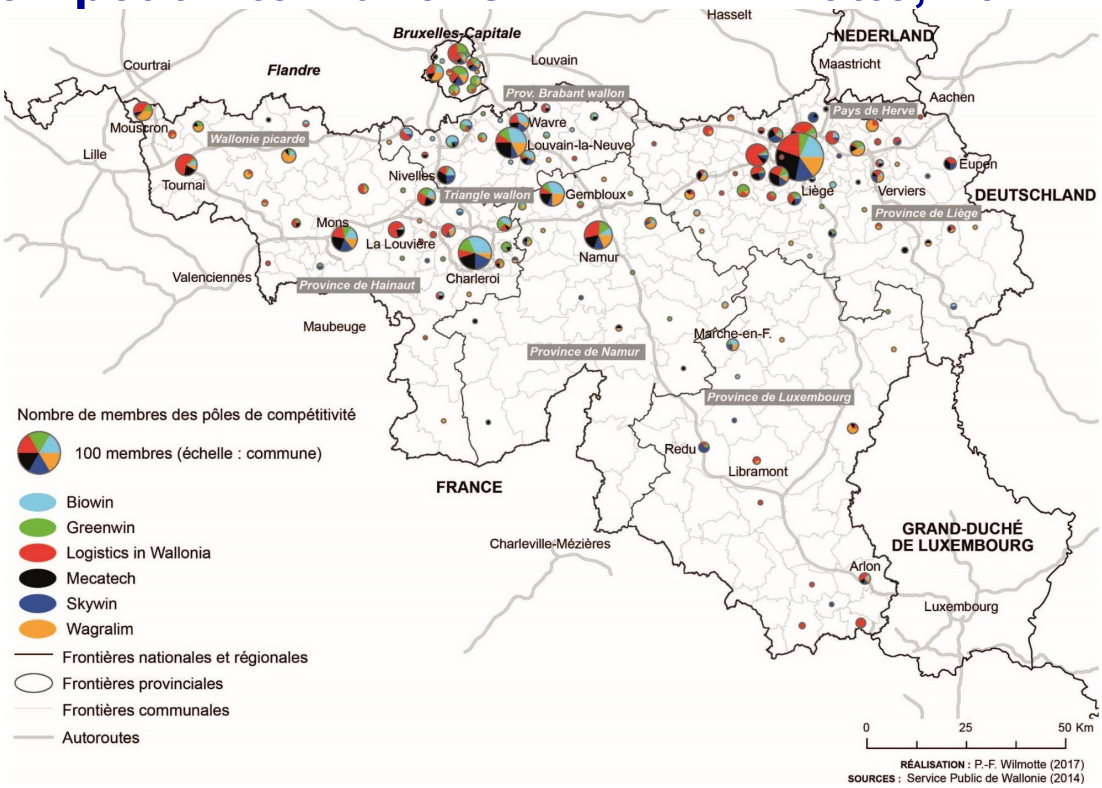

Sur base d'une série d'indicateurs, Pierre-François Wilmotte a observé un fort effet des économies d'agglomération dans le secteur des biotechnologies, qui permet d'expliquer les relations potentielles fortes et donc la colocalisation des membres proches, mais aussi qu'il existe une proximité très forte entre les entreprises situées autour de Liège et de Louvain-la-Neuve. Cette situation induit qu'il existe une propension à trouver des partenaires de projet de recherche et développement plus facilement dans la proximité immédiate.

Dans le cas de Mecatech, on peut observer un équilibre qui est sensiblement différent dans la géographie : une plus grande prépondérance des membres existe dans la région liégeoise plutôt que dans le triangle wallon. Liège joue un rôle central. Dans le cas de Mécatech, il existe une dynamique vraiment territorialisée à Liège et qui ne concerne qu'une partie de la Wallonie. On observe une très forte concentration d'acteurs dans des poches du territoire et une tendance forte à faire des projets de R&D entre eux.

Pour ce qui concerne Skywin, la place de Charleroi est beaucoup plus importante en termes d'équilibre à l'échelle de la Région wallonne. Le cas de Galaxia à Redu, malgré la volonté d'en faire un centre à l'échelle wallonne dans cette thématique, peine à recruter une taille critique d'acteurs. On peut traduire cette observation comme une difficulté de trouver en ce lieu d'implantation les économies d'agglomération nécessaires pour pouvoir capitaliser, catalyser, le développement dans un secteur dans lequel les économies d'agglomération

sont les plus fortes au niveau mondial. Lorsqu'on analyse les flux et les partenariats de 2005 à 2013, on observe que Galaxia n'a fait partie d'aucun partenariat dans le cadre de Skywin.

Dans le cas de Greenwin, Pierre-François Wilmotte observe une géographie plus particulière avec de nombreux acteurs de la région de Bruxelles capitale qui en sont membres, et un réel positionnement de Charleroi au sein du triangle wallon. On observe une plus grande dissémination à travers les régions urbaines.

En ce qui concerne Logistics in Wallonia, la structure est très disséminée à l'échelle de la Wallonie avec notamment de nombreux acteurs qui viennent de Wallonie picarde, du sud du Luxembourg et de l'est de la province de Liège. On peut relier cette configuration à la structure de cluster qui a précédé le passage en pôle de compétitivité avec les clusters hainuyer, liégeois et luxembourgeois.

Pour ce qui concerne le Pôle Wagralin, la structure, les flux d'échanges sont très disséminés et ont davantage tendance à aller chercher des acteurs de part et d'autre de la Wallonie (des gens du pays de Herve, de la Wallonie picarde). Cela se traduit par des flux d'échanges relativement élevés sur des relations à longues portées (plus de 100 km).

L'analyse de tous ces pôles a mené à l'adaptation par Pierre-François Wilmotte du modèle présenté précédemment. Il observe un *local-buzz*, des relations fortes et parfois informelles liées à l'échelle strictement locale. Cela se traduit par des échanges et la création de réseaux de production. Le mérite des pôles de compétitivité est d'avoir réussi à mettre en relation ces poches locales en créant un ensemble de proximité assez fort pour que les entreprises prennent l'habitude de travailler ensemble lorsqu'il s'agit de faire de la recherche et développement.

Le rôle des universités apparaît de plus en plus structurant. Selon le chercheur liégeois, peut-être devient-il de plus en plus important et urgent qu'elles fassent partie d'une stratégie véritablement territoriale, y compris au sein des villes dans lesquelles elles sont situées. Manifestement, il apparaît important de miser sur de l'attractivité urbaine et résidentielle pour attirer les talents, toujours en lien avec les universités. De même, le cas des startups, dont la Plateforme a regardé la localisation, apparaît-il assez parlant à cet égard.

Conclusion :

Ainsi que le professeur Yves Hanin (CREAT-UCL) a pu le faire remarquer dans ces mêmes travaux de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne, le développement territorial reste une discipline à peine émergente en Wallonie. La vision transversale, si nécessaire n'a pas encore été élaborée et les acteurs comme les chercheurs restent encore trop cantonnés dans le champ strict de l'aménagement du territoire.

Par ses séminaires réguliers, construits avec le Service public de Wallonie, l'Institut Destrée et les acteurs de terrain du développement territorial qui y participent activement, contribuent à faire avancer cette (re)connexion si nécessaire entre aménagement territorial et développement économique et social. Au travers de ses 53 séminaires organisés depuis 2006, mais surtout par ceux menés au tournant de 2018 et 2019, la Plateforme a contribué à construire une dynamique d'opérationnalisation de la stratégie régionale en développement territorial. C'est également cette impulsion qu'elle a tenté d'insuffler dans la partie du nouveau Schéma de Développement territorial à laquelle elle a été associée : celle de la vision de long terme.

Beaucoup reste à faire et la tâche est évidemment loin d'être terminée pour réaliser cette (re)connexion. De nombreuses questions restent en suspend à l'issue des travaux menés, en particulier sur l'ancrage des entreprises, leurs attentes par rapport au territoire, les ressorts de leur création de valeur ajoutée, leur localisation, leur logique de développement, leurs besoins de coopération entre elles et avec les autres acteurs du territoire, le type d'accompagnement dont elles ont besoin, etc.

Il ne nous faut pas être impatients, mais avoir bien en tête, avec Benoit Coppée, que c'est d’abord par le mouvement que se réalise le changement.